

Les services de la Ville

La Mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de répondre aux besoins de la population locale. Les attributions sont multiples : état-civil, urbanisme, assainissement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police administrative...

La commune est la collectivité la plus proche des citoyens.

La Mairie compte 83 agents répartis sur différents sites tels que : l'Hôtel de Ville, la Maison de l'Enfance, la Résidence Jacques Bertrand, le Complexe Sportif du Val de Moine et le Centre Technique Municipal

Ces agents sont regroupés en services

- › TRAVAUX : Services décentralisés
- › Les services de la Ville
- › Elections
- › État-civil / Accueil à la population
- › Service Social
- › Maison de l'enfance
- › Animation, Culture et Sport
- › Police Municipale
- › Services Techniques
- › Service Urbanisme

Pour rester informé :

La ville de Clisson vous informe régulièrement par e-mail

